



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 1430

Texte de la question

GRÈVE DES ENSEIGNANTS DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. François Rochebloine. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, cette semaine a été marquée par un mouvement de grève très suivi des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles, accompagnés d'un grand nombre de leurs élèves. Le fait est suffisamment rare pour qu'il attire notre attention et, je l'espère, vous interpelle.

Ces 8 000 professeurs ont souhaité très légitimement exprimer leur désaccord avec le projet par lequel vous avez relevé l'obligation réglementaire de service, ce qui revient, tous aménagements complémentaires mis à part, à baisser relativement leur salaire.

M. Bernard Accoyer. Pour étrangler les classes prépas !

M. François Rochebloine. Ce choix est contraire à l'équité et ne traduit pas non plus la modernisation d'une profession réglée par des textes de 1950. C'est en vérité le fait d'une sorte de peur de l'excellence, comme si celle-ci devait nuire à l'égalité républicaine. Sous prétexte de démocratiser le système scolaire, vous déshabillez Pierre pour habiller Paul ! Vous faites d'une réalité une fatalité sociale, là où vous pourriez voir des modèles de la réussite républicaine. Et vous amenez de la déception là où il y a de l'enthousiasme à enseigner.

M. Bernard Accoyer. Scandaleux !

M. François Rochebloine. Cette phobie d'une prétendue élite, qui, soit dit en passant, compte 30 % de boursiers, vous conduit une fois encore à opposer une France à une autre, les professeurs de l'élite aux autres, les nantis aux sacrifiés, l'université aux classes prépas, les quartiers au reste du monde...

M. Bernard Accoyer. Avec Peillon, c'est la guerre civile !

M. François Rochebloine. Monsieur le ministre, pourquoi ne pas reconnaître le travail de tous les enseignants là où ils sont amenés à exercer leur magistère ? Pourquoi ne pas les réconcilier plutôt que d'en stigmatiser certains ?

Alors, monsieur le ministre, même si vous avez affirmé que vous ne reculerez pas – étonnante conception du dialogue, vous en conviendrez – que comptez-vous faire pour apaiser la colère que vous avez suscitée ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, je vous remercie de me permettre, une fois encore, de préciser l'objectif que nous poursuivons, et que vous souhaitiez vous-même voir poursuivre. Il s'agit de ne pas opposer la démocratisation à l'excellence, tout en étant capable de prendre en compte la nécessité de revoir les statuts de 1950, vous avez longtemps défendu cette idée, et de tenir compte des différents rapports de la Cour des comptes que vous citez souvent durant les débats parlementaires.

C'est pourquoi, il y a plusieurs semaines, j'ai ouvert une négociation avec l'ensemble de la profession enseignante sur l'ensemble des métiers, afin de revoir l'ensemble des obligations de service et de ce qui y est afférent, à savoir les situations particulières : celles des directeurs d'école, des conseillers pédagogiques, des maîtres formateurs, des professeurs des classes préparatoires.

Cette discussion se déroule depuis six semaines. Premier principe : je suis profondément attaché aux classes préparatoires. *(Exclamations sur les bancs des groupes UDI et UMP.)* Nous en avons d'ailleurs ouvert une vingtaine lors de la dernière rentrée. Deuxième principe : je reconnais le mérite, l'excellence, le dévouement des professeurs de classes préparatoires *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)* comme je reconnais le dévouement de tous les professeurs.

Troisième principe : nous n'opposons jamais, comme vous venez de le faire, une catégorie de professeurs à une autre.

M. François Rochebloine. Si !

M. Vincent Peillon, ministre. C'est vous qui le dites.

Enfin, je tiens à vous dire que les discussions vont se poursuivre et que nous avancerons vers l'objectif de démocratisation et d'excellence pour tous du système. Mais j'aurais aimé vous voir vous mobiliser quand on supprimait les professeurs des RASED...

M. François Rochebloine. Cela n'a rien à voir !

M. Vincent Peillon, ministrel'accueil des enfants de moins de trois ans ou les professeurs des zones d'éducation prioritaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)* Nous, nous défendons tous les professeurs et nous voulons l'excellence pour tous les élèves. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs des groupes UDI et UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1430

Rubrique : Enseignement supérieur : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 décembre 2013](#)